



ÉDITO

Voici revenu le temps de « la rentrée », et l'équipe municipale adresse ses souhaits d'une bonne reprise à tous et particulièrement à tous nos jeunes.

Fournitures et cartables sont prêts... Après quelques pleurs chez les plus petits et une légère appréhension pour ceux qui changent d'établissement, la rentrée de notre école s'est bien déroulée avec l'ouverture de la 6^{ème} classe, provisoirement à Buxières puis en 2017, à Villiers-le-Sec avec l'extension de l'école maternelle.

Une rentrée sereine, apaisée mais vigilante, après un Été 2016, rempli de larmes, d'émotion et ferveur. Nous ne pouvons qu'avoir une pensée solidaire pour nos compatriotes dont l'Été a été brisé par d'autres qui ne respectent ni le bien commun, ni la vie dans ce qu'elle porte de plus cher.

La rentrée rime aussi avec la reprise des activités pour tous.

L'équipe municipale est plus que jamais au travail pour mettre en place les projets prévus : les plans de l'extension du groupe scolaire ont été validés ainsi que l'agenda d'accessibilité pour les différents bâtiments communaux. C'est aussi la rentrée de nos associations avec des activités variées : gym, chorale, clubs...

Je garderai les dernières lignes de cet édit pour vous remercier de votre présence aux diverses animations estivales qui ont connu, cette année encore, un franc succès et pour souligner l'investissement des bénévoles ou organisateurs.

Bien chaleureusement
Très bonne rentrée à toutes
et à tous !
Votre maire,
Laurence MEUNIER

VIE MUNICIPALE

EXTRAITS DE DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 9 SEPTEMBRE 2016

Rétrocession de la voirie et de la gestion des équipements communs – Rue Saint Savinien : En 2007, une convention signée entre Mr Franck HUMBERT, le propriétaire, et la Commune précisait que la rétrocession des équipements communs du Lotissement Saint Savinien (assainissement, voirie, espaces verts, éclairage public, réseau électrique et réseau téléphonique) interviendrait à la fin des travaux dans le cadre où ils seraient jugés satisfaisants par la Commune. Suite à la fin du contrat de gaz, le Conseil a accepté la rétrocession, conformément à la convention signée le 6 septembre 2007 (soit tous les réseaux sauf les canalisations de distribution de gaz qui ne sont plus en service).

Extension du groupe scolaire - subvention : Vu les coûts estimatifs d'un montant global de 311 369.42 € HT, soit 373 643.30 € TTC, le Conseil a décidé de réaliser les travaux et a autorisé Mme le Maire à déposer des dossiers de subventions.

Approbation de la Convention entre Buxières-les-Villiers et Villiers-le-Sec : Le Conseil a émis un avis favorable à la convention sur le dépôt de bois à titre gratuit par les personnels de l'ONF de Buxières-les-Villiers, pour une durée de 12 mois, sur la parcelle ZA 58 (juste la pointe), en accord avec le locataire.

Approbation de l'agenda d'accessibilité : Cet outil de stratégie patrimoniale pour la mise en accessibilité adossée à une programmation budgétaire permet à tout exploitant d'ERP/IOP de poursuivre ou de réaliser l'accessibilité de son ou ses établissements après le 1er janvier 2015, en toute sécurité juridique. L'Ad/AP correspond à un engagement de procéder aux travaux dans un délai déterminé et limité. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve l'Agenda d'Accessibilité Programmée tel que présenté pour mettre en conformité les ERP et IOP de la commune.

Cession de la tondeuse ETESIA et ouverture des crédits budgétaires : la tondeuse de marque ETESIA, achetée en 1989, a été vendue pour une valeur de 2 000 €. Afin de comptabiliser la vente, le Conseil a adopté la décision modificative n° 1 au budget M14.

Décision modificative n° 2 – Budget M 14 2016 : suite à la demande de la trésorerie, l'opération d'achat d'une action à la société SPL-XDEMAT (dématérialisation obligatoire des opérations comptables) doit être imputée dans un autre compte. Le Conseil a adopté à l'unanimité cette décision modificative n° 2.

Cession de bois de chauffage 2017 : état d'assiette et fixation du prix du stère : les cessions de bois de chauffage pour 2017 se feront dans les parcelles 14 et 15. Le Conseil a accepté les cessions de bois de chauffage et a fixé à 7 € TTC le prix du stère.

Achat de la parcelle AE 100, située rue du Levant : le 27 mai dernier, la Commune avait proposé d'acheter la parcelle AE 100 au prix de 4 000 € afin de pouvoir procéder à l'extension du Groupe Scolaire. La proposition a été acceptée par les propriétaires. Le Conseil a donc confirmé son souhait d'achat du terrain.

Convention d'Assistance Technique : Le Conseil a autorisé l'intervention du Service Départemental d'Assistance Technique pour la voirie et l'aménagement du territoire.

Point sur le domaine scolaire et périscolaire :

- Une vingtaine d'enfants ont fréquenté le centre de loisirs courant août.
- 128 élèves fréquentent le RPI. La cantine connaît un grand succès puisqu'une moyenne de 55 enfants la fréquente. Pour le moment, les repas sont assurés par liaison froide (et réchauffés dans les locaux de l'école) et l'enregistrement des fréquentations est fait par l'intermédiaire d'une tablette.
- Les démarches pour répondre aux obligations du plan Vigipirate ont été mises en place. Pendant le temps scolaire, toute l'école est fermée. Pendant le temps périscolaire, il est demandé aux parents de bien refermer les portes d'accès à la cour.

INFORMATIONS—Réunion du 9 septembre

- Le rassemblement évangélique « Vie et Lumière » s'est bien déroulé. Tous les matins, une réunion était organisée, permettant un suivi permanent de l'évolution de l'événement. Une équipe de nettoyeurs venait régulièrement. La circulation a été bien organisée. 2 barrages filtrants étaient prévus mais seul celui du rond-point a été mis en place, ce qui a permis de limiter la circulation de personnes extérieures à la Commune.
- La Municipalité regrette que les vols et dégradations de fleurs continuent.

DANS LA COMMUNE, CET ÉTÉ...

TRAVAUX ESTIVAUX



Le Lavoir Sud s'est refait une nouvelle beauté ! Toute sa toiture (lattes, tuiles et zinguerie) a été remplacée pour une belle mise en valeur de ce patrimoine.

Deux des trois tilleuls près du Lavoir Nord ont été totalement coupés pour plus de sécurité, étant malades. Le troisième a été élagué sur la partie proche de la ligne électrique.



RASSEMBLEMENT « VIE ET LUMIÈRE »

Ce quatrième rassemblement « Vie et Lumière » qui a rassemblé 25 000 personnes, s'est déroulé sans incident majeur en collaboration avec les autorités civiles et militaires et le pasteur Charpentier. Un dispositif de sécurité avait été mis en place, en partenariat avec les services de l'Etat, les agriculteurs concernés et la commune.



VIDE-GRENIERS

Vous étiez nombreux chineurs ou vendeurs à être présents au vide-greniers organisé dans la rue principale du village, le 4 septembre dernier. Beaucoup d'entre vous ont décidé de se restaurer sur place en dégustant des moules frites ou des saucisses ! Merci aux élus et aux bénévoles de l'AFR.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : plus de 70 exposants et 330 mètres réservés !



CENTRE AÉRÉ

Pour la première année, un centre de loisirs s'est tenu avec les Francas à Villiers-le-Sec, dans les locaux de l'école au mois d'août. Une très belle réussite et un grand merci aux animateurs.



DÉGRADATIONS DE FLEURS INEXPLIQUÉES

Tout l'été, beaucoup d'habitants et la Commune ont été victimes de vols de fleurs et de dégradations. Madame le Maire a déposé plainte à la gendarmerie. L'enquête est en cours.



LE TEMPS DES VACANCES N'EST PLUS QU'UN SOUVENIR

La rentrée dans notre RPI s'est effectuée dans de bonnes conditions. Si les bambins du cours préparatoire et ceux de petite section montraient quelques signes d'anxiété en arrivant à l'école, les plus grands, quant à eux, déjà rompus à cet exercice annuel, affichaient une mine enjouée, tant pressés qu'ils étaient de retrouver copains et copines.

Une rentrée 2016-2017 marquée par une augmentation des effectifs puisque cette année, l'école accueillera 128 élèves et par l'ouverture d'une 6ème classe implantée provisoirement à Buxières-les-Villiers. L'Agglomération de Chaumont a doté en totalité de mobiliers neufs cette nouvelle classe. Un nouveau projet d'extension de l'école maternelle est en cours pour la rentrée 2017-2018 dont le montant avoisine les 400 000 €.

Bienvenue à Christine ROUX, enseignante en CM1/CM2, à Mégane BONNOT, enseignante qui décharge la directrice un jour par semaine, à Laura Philippe, ATSEM et à Samantha LIIRI, remplaçante de Mylène LAMONTRE (heureuse maman d'une petite Ena).

A la cantine



Mme Christine ROUX



Mme Laura PHILIPPE



Mme Samantha LIIRI

Site de Villiers-le-Sec

Classe TPS-PS à gauche
Enseignante : Karine COLOMBO
ATSEM : Yvane LAMBERT

Classe MS-GS à droite
Enseignante: Laurence BONGIORNO
ATSEM : Laura PHILIPPE



Site de Buxières-les-Villiers

Classe GS-CP à gauche
Enseignante : Corinne VAUTHIER-LUCCHI
ATSEM : Samantha LIIRI, remplaçante

Classe CP-CE1 à droite
Enseignante : Manuella MASSENET



Site d'Euffigneix

Classe CE1-CE2 à gauche
Enseignante : Sophie CHRETIENNOT

Classe CM1-CM2 à droite
Enseignante : Christine ROUX



Mairie
32, Grande Rue
52000 VILLIERS-LE-SEC
☎ : 03 25 03 25 11

Ouverture
Du mardi au jeudi
de 16h00 à 18h30
le samedi
de 10h00 à 12h00.

Agence Postale
32, Grande Rue
52000 VILLIERS-LE-SEC
☎ : 03 25 31 99 81

Ouverture
du mardi au jeudi
de 16h00 à 18h30
le samedi
de 10h00 à 12h00.

Bibliothèque
L'accès à la bibliothèque
est possible aux horaires
d'ouverture de l'Agence
Postale. (veuillez vous pré-
senter auprès de cette
dernière).

Dates à retenir
*Réunion pour la prépara-
tion du Grand Pardon
2018 de Chaumont :*
Vendredi 30 septembre
à 19h00 à la Mairie

*Réunion de la Commis-
sion des fêtes :*
Vendredi 30 septembre à
20h30

*Pêche à la truite
(Association Loisirs et
Détente)*
Dimanche 2 octobre

ÉTAT-CIVIL
Carnet rose :
17/05/2016 : Clémentine
de Stéphane GUILLAUME
et Aurélie BIQUET
25/07/2016 : Camille de
Maxime et Céline SERRES
25/07/2016 : Justine de
Maxime et Céline SERRES
31/08/2016 : Juliette de
Fabrice et Véronique
LOBRY

Ils se sont dit oui
06/08/2016 : Frédéric
NICOLIN et Justine MEU-
RET
20/08/2016 : Romain
DECOBERT et Wandy
HARLE

Nous ont quittés :
12/07/2016 : Gabriel
ORDENER
10/08/2016 : Margue-
rite BORDOT

DANS LA COMMUNE, LA RENTRÉE...

LA CHORALE

Une chorale a été créée par Mr GOVIN Jean-Marc, à Villiers-le-Sec.

Vous aimez le chant, le répertoire y est varié, venez vous joindre à eux pour prendre plaisir à chanter (tous les jeu-
dis à 20h30 au Lavoir Nord).



DIVERTISSEMENTS

L'automne, l'ouverture de la chasse et le début de la cueillette des champignons ont inspiré quelques idées gourmandes.

CÔTÉ RECETTE

FILET DE VEAU AU CIDRE ET AUX FRUITS D'AUTOMNE

Un plat aux saveurs des fruits d'automne, pommes, raisins et châtaignes. La réalisation est simple : le filet de veau cuit au four et les fruits sont cuits à la poêle.

Ingrédients pour 6 pers. :

1 kg de filet mignon de veau
600 g de châtaignes cuites et épluchées
3 pommes
1 grappe de raisins blancs à gros grains
1/4 l de cidre brut
50 g de beurre
1 dl d'huile
2 c à s de crème fraîche
Sel fin
Poivre du moulin



Préparation de la recette :

Préchauffez le four à 260°C, th 8.

Huilez le filet mignon de veau, déposez-le dans un plat allant au four, salez et donnez quelques tours de moulin à poivre.

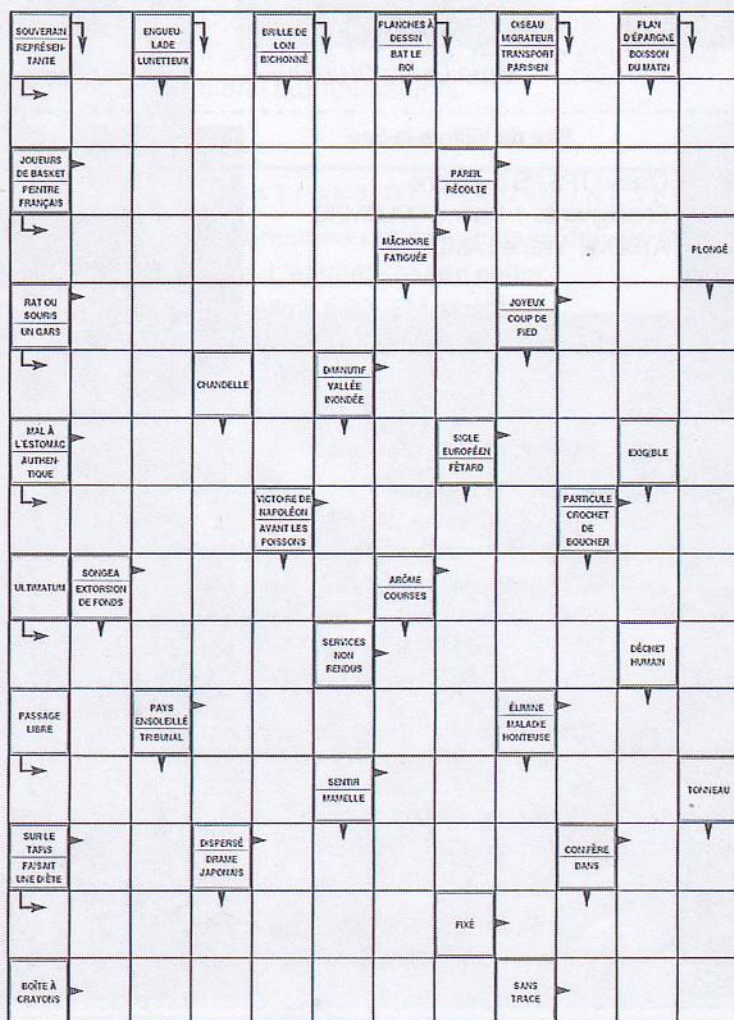
Mettez au four et laissez cuire 40 minutes.

Pendant ce temps, épluchez les pommes, et coupez-les en grosses tranches.

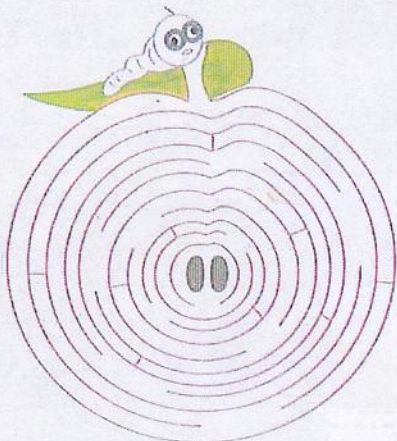
Cuire les châtaignes et pelez les grains de raisin.

Dans une sauteuse, faites chauffer un peu d'huile et de beurre, et faites dorer les tranches de pommes. Dans une petite poêle, faites chauffer les châtaignes dans un peu de beurre. Au moment de servir, ajoutez les grains de raisin aux pommes et faites chauffer. Retirez la viande du plat et découpez le filet de tranches, déglacez le jus de cuisson avec du cidre, faites un peu réduire, et montez la sauce en incorporant 30 g de beurre et la crème fraîche.

MOTS FLÉCHÉS



LABYRINTHE



Aide Aldo l'asticot à aller manger les pépins situés au centre de la pomme



Relie les points pour découvrir l'animal qui se cache